



ROLAND MARCHAL

LA SOMALIE, NOUVELLE CIBLE DE « JUSTICE ILLIMITÉE » ?

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN A PLACÉ SUR LA LISTE DES ORGANISATIONS TERRORISTES DEUX GROUPES LIÉS À LA SOMALIE, UNE ORGANISATION POLITICO-MILITAIRE, AL-ITEHAAD AL-ISLAMIYYA, ET LA PLUS IMPORTANTE COMPAGNIE SOMALIENNE, AL-BARAKAAT, ACTIVE DANS LE TRANSFERT D'ARGENT DE LA DIASPORA. CETTE DÉCISION POSE LE PROBLÈME DE LA DÉFINITION TRÈS EXTENSIVE DU TERRORISME ADOPTÉE PAR LES ÉTATS-UNIS. CET ARTICLE NUANCE LE RÔLE D'AL-ITEHAAD DANS LA GUERRE CIVILE SOMALIENNE, TOUT EN SOULIGNANT L'INFLUENCE ISLAMIQUE DANS LE MONDE DES AFFAIRES ET DES ACTIVITÉS CARITATIVES. EST ÉGALEMENT ANALYSÉE L'IMPORTANCE DES TRANSFERTS D'ARGENT DANS L'ÉCONOMIE SOMALIENNE. LA DÉCISION AMÉRICAINNE LAISSE CRAINDRE UN IMPACT TRÈS NÉGATIF SUR LA SURVIE DE LARGES COUCHES DE LA POPULATION. DES SOLUTIONS ALTERNATIVES MOINS SPECTACULAIRES EXISTAIENT ET N'AURAIENT PAS EU LE MÊME COÛT SOCIAL.

Alors que semble prendre forme le dernier moment de l'offensive américaine en Afghanistan et que la question d'un règlement politique viable pour ce pays est âprement discutée, les regards se tournent vers les prochaines cibles potentielles américaines : Irak, Yémen, Soudan et Somalie ? La Somalie a le douteux privilège d'être considérée par le président George W. Bush et son secrétaire d'État à la Défense Donald Rumsfeld comme servant de base à un groupe terroriste agissant également du côté éthiopien, al-Itehaad al-Islamiyya (l'unité islamique), et entretenant des relations symbiotiques avec al-Qaida, l'organisation d'Oussama Ben Laden. Cette organisation a été mise sur la liste noire dès le début du mois d'octobre et, le 7 novembre, alors que l'opinion publique nationale et internationale semblait marquer quelque impatience devant le peu de résultats apparents des bombardements sur l'Afghanistan, le Président américain annonçait la saisie des avoirs de la plus importante compagnie somalienne, al-Barakaat, ainsi que l'arrestation d'un certain nombre de ses agents aux États-Unis. Une décision qui a été entérinée par l'Union européenne.



Il est hors de propos d'essayer ici de justifier ou d'invalider ces décisions américaines, puisque aucune preuve ou accusation précise n'a été formulée publiquement. On pourrait, certes, à l'instar de nombreux opposants à la guerre américaine, islamistes ou non, noter que les services de sécurité américains ont commis dans le passé des bêtises suffisamment énormes¹ pour ne pas leur accorder une confiance pleine, entière et martiale. Mais il semble que, même en Europe, de telles précautions ne soient plus de mise chez les dirigeants politiques.

Plus modestement, et pour rester dans un champ universitaire, il peut être utile de rappeler quelques éléments d'histoire qui éclaireront certaines impasses ou choix actuels, sans permettre d'ailleurs de conclure dans un sens ou dans l'autre sur le bien-fondé de la décision américaine.

**AL-ITEHAAD ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ISLAMISME DANS
LA GUERRE CIVILE SOMALIE NNE ²**

L'émergence d'un islamisme politique en Somalie est antérieure à la guerre civile qui débute en 1991. Elle s'explique par de multiples raisons, outre le fait de la dominance absolue de l'islam dans ce pays ou de l'impact de la révolution iranienne. D'abord, la formation des élites religieuses, en Somalie comme ailleurs, s'est internationalisée considérablement dans les années 1970, et celles-ci ont constitué un vecteur privilégié de diffusion des nouveaux courants islamiques contemporains. Cela a d'autant plus compté que le Soudan et l'Égypte – lieux traditionnels de formation – ont, dans les années 1970 et 1980, connu un développement remarquable des organisations fondamentalistes. Ensuite, cette tendance a également été renforcée par les importantes migrations de travail vers le Golfe qui ont débuté après le premier choc pétrolier de 1973 et l'adhésion de la République somalienne à la Ligue arabe. Ainsi, au début des années 1980, les groupes islamiques sont plus présents au Somaliland (ancienne colonie britannique), d'où sont originaires la plupart des migrants. S'ils se développent dans le Sud plus avant dans la décennie (essentiellement dans les grands centres urbains, et surtout la capitale), c'est aussi parce que les régions d'origine des migrants évoluent. Enfin, le régime de Siyaad Barre, laïc et socialiste, à bout de souffle après sa défaite dans la guerre de l'Ogaden contre l'Éthiopie, a réorienté ses relations vers les pays arabes conservateurs du Golfe, engageant ainsi des relations avec les milieux d'affaires et les organisations caritatives islamiques de ces pays bien avant la guerre civile, à partir de laquelle elles sont devenues plus significatives.

Pourtant, même si l'on attribue à cette tendance islamique l'origine des protestations de l'été 1989 et l'assassinat de l'archevêque Colombo, la même

année, à Mogadiscio – une thèse reprise par les autorités italiennes mais contestée par beaucoup de Somaliens, y compris islamistes –, elle reste à bien des égards dans les marges de l'opposition. Influente à l'université, elle a du mal à mordre sur d'autres couches sociales et n'a aucun succès dans le monde rural, soit parce que les confréries y sont actives et hostiles, soit parce que le mode de vie pastoral – construit sur une loi coutumière certes basée sur l'islam – fait une place fondamentale à la structure clanique. Cette contradiction entre l'universalisme proclamé du discours islamiste et la segmentarité, même relative, de la société somalienne constitue dès cette époque un frein, peut-être même le frein essentiel, à la croissance des mouvements qui s'en revendiquent. Enfin, cette tendance islamique, comme les autres organisations d'opposition, est aussi limitée par la clandestinité et les divisions que celle-ci engendre presque mécaniquement. Ce morcellement des groupes peut être d'ailleurs mis en parallèle avec la scissiparité d'autres organisations politiques non islamistes pendant la même période.

De fait, lorsque la capitale se soulève contre le régime à la fin décembre 1990, les islamistes, comme groupes structurés, ne jouent aucun rôle dans l'affrontement militaire. Insurrection populaire, envahissement de la ville par les combattants d'extraction pastorale, aiguïsement de la compétition entre clans et sous-clans constituent alors autant de difficultés dirimantes pour eux. Lorsque le désordre dans la capitale atteint un premier pic en mars 1991, certains hommes politiques tentent d'appliquer la *chari'a* en mobilisant ces groupes : une tentative pratiquement mort-née tant les miliciens s'y opposent les armes à la main³. Puisque Mogadiscio est un enjeu trop contesté, les islamistes armés vont alors tenter de prendre le contrôle de villes secondaires, notamment des ports. Un tel choix est logique. Les ports génèrent des revenus substantiels permettant de payer les miliciens, de créer une clientèle parmi les commerçants, et ne produisent aucune contradiction immédiate avec une population à la recherche de la sécurité mais peu encline à obéir.

1. Sans évoquer leur fiasco en Somalie en 1993, on peut rappeler leur incapacité en 1996 à négocier le retour d'Oussama Ben Laden en Arabie saoudite, le bombardement de l'usine al-Shifa à Khartoum en août 1998, présentée d'abord comme une unité de production d'armes chimiques ou biologiques, puis comme une simple unité de production pharmaceutique, etc.

2. Pour une analyse moins sommaire, voir R. Marchal, « Islamic dynamics in the Somali civil war », colloque *Islam in Africa. A Global, Cultural and Historical Perspective*, 19-21 avril 2001, Institute of Global Cultural Studies, Binghamton University.

3. Sur toute cette période, voir le chapitre consacré à la Somalie in R. Marchal et C. Messiant, *Les Chemins de la guerre et de la paix*, Paris, Karthala, 1997.



Au printemps 1992, l'influence de groupes islamistes armés se revendiquant d'une organisation dont la structure reste jusqu'à aujourd'hui très mal connue, al-Itehaad al-Islamiyya, est à la fois marginale et conséquente. Marginale, car ces groupes n'apparaissent pas comme une alternative aux diverses factions qui se disputent le contrôle de l'ancienne colonie italienne ; conséquente, car ils contrôlent un certain nombre de ports importants : Kismayo, Brava, Merka, Bosaso. Mais ces acquis se révéleront plus fragiles qu'ils ne le pensaient.

En avril 1991, lorsque le général Mohamed Farah Aydiid, lors de sa contre-offensive contre les forces de l'ancien président Siyad Barre, arrive à Kismayo, la négociation est brève, la confrontation extrêmement violente, et le résultat catastrophique pour les islamistes. Dans un premier temps, ces derniers essaient de faire valoir leur neutralité afin de conserver le contrôle du port. Mais le général Aydiid, guère enclin à partager la victoire, refuse. Lorsque le combat s'annonce inéluctable, les islamistes se divisent : les Darod (famille clanique de Siyad Barre) combattent, alors que les Hawiye (même famille clanique qu'Aydiid) se retirent. La défaite est pour eux à la fois politique et militaire, et les survivants Darod se regroupent alors dans la région du Gedo, frontalière avec le Kenya, où ils vont établir jusqu'en 1996 leur camp retranché. La perte du port de Bosaso pendant l'été 1992 est un autre coup pour les islamistes, qui doivent se réfugier dans un petit port à Las Qorey, à proximité de la frontière avec le Somaliland, pour finalement se retrouver en Éthiopie.

Considérablement affaibli militairement, le mouvement est également divisé. Certains de ses membres pensent que ces déconvenues sont le signe que la situation n'est pas mûre pour un État islamique, ou que le rapport de force est trop inégal : mieux vaut donc opter pour une stratégie civile plutôt que de combattre les armes à la main. Nombre d'entre eux se retrouvent alors dans des organisations caritatives islamiques développant un programme de ré-islamisation de la société et de la jeunesse, comme al-Islah, évoquée plus bas. Avec le temps, on assiste d'ailleurs à une certaine décantation idéologique de ces groupes, certains maintenant leurs options extrémistes par rapport à l'islam somalien, d'autres faisant preuve d'une certaine flexibilité.

Cette recomposition est facilitée par l'évolution de la crise somalienne. À partir de l'été 1992, l'attention internationale portée à la famine en Somalie est forte, et les ONG se précipitent dans ce nouvel eldorado humanitaire. Les islamistes ne sont pas marginalisés : lorsque prend forme l'intervention internationale, en décembre 1992, les ONG islamiques basées dans le Golfe ou au Soudan sont présentes et les soutiennent avec détermination.

La période 1993-1995 doit être analysée à la lumière de plusieurs dynamiques. D'un point de vue islamiste, l'intervention internationale, par les valeurs (place des femmes, projets sur les écoles mixtes, influence américaine) qu'elle

Politique africaine**151** *La Somalie, nouvelle cible de « justice illimitée » ?*

promeut, représente une agression culturelle et doit être combattue comme telle : dès cette époque, une importance significative est accordée aux projets sociaux concernant les femmes et les enfants, considérés comme les « maillons faibles » dans la résistance à l'Occident. Certaines – mais pas toutes – organisations caritatives islamiques, non seulement s'investissent dans ces secteurs, mais également financent groupes et individus qui tentent d'empêcher les projets « occidentaux » (c'est-à-dire, très souvent, respectant simplement les normes de l'enseignement ou de la sociabilité somalienne avant la débâcle). Cette opposition n'est pas qu'idéologique, elle passe aussi par la violence, les menaces, la calomnie publique, etc. L'argent, certes, coule à flots, pour le plus grand bénéfice de certains représentants d'agences islamiques : la corruption ne concerne pas uniquement les organisations onusiennes ou occidentales.

La relative normalisation sécuritaire permet également l'accroissement sans précédent de l'activité économique. Si l'opération internationale en Somalie a été un échec politique majeur, on ne doit pas oublier qu'elle a entraîné une reprise économique de l'activité et, mécaniquement, l'accroissement sans précédent des liens commerciaux avec Dubaï et l'Arabie saoudite. Cette polarisation contribue aussi largement au développement d'un islam plus rigoriste dans les milieux d'affaires, et donc à une empathie potentielle avec les groupes islamiques somaliens. Sans entrer ici dans une analyse détaillée, une telle évolution est dictée par la recherche d'interlocuteurs dans le Golfe : adopter des pratiques wahabites est un argument comme un autre pour faire valoir son honnêteté et obtenir une aide, un contrat, un co-financement. Al-Barakat est un paradigme d'une telle situation. C'est à cette époque que prend forme l'une des organisations caritatives islamiques les plus influentes aujourd'hui à Mogadiscio, al-Islah (la réforme). Financée par des fonds koweïtiens, elle a mis en place des écoles et quelques dispensaires qui fonctionnent encore. Surtout, son influence est réelle sur le principal marché de la capitale, Bakahara. Certes, son recrutement se fait essentiellement en milieu Hawiye, mais la multi-fonctionnalité de l'organisation, un pied dans le monde social, un autre dans le monde des affaires, l'accès à la *zakat* (impôt islamique) collectée à Koweït lui assurent un réel succès, d'autant que sa direction est capable et sait faire preuve de modération.

Oussama Ben Laden revendique être à l'origine de la « défaite américaine » dans la guerre contre le général Aydiid entre juin et octobre 1993. Ce dernier, mort en août 1996, n'est plus là pour contester ce point. Ce qui est sûr, c'est que les islamistes au pouvoir à Khartoum en 1993 craignent le succès de l'opération onusienne en Somalie, car ils pensent qu'une opération de même type pourrait être organisée au Sud-Soudan et que leur domination sur le Soudan n'y survivrait pas. Durant l'été 1993, ils organisent la formation à la guérilla



urbaine de cadres militaires proches du général Aydiid et livrent sans doute du matériel (mines télécommandées notamment). Selon l'un des participants à cette « école d'été », ce sont des militaires soudanais qui ont assuré cette instruction, pas des « Arabes afghans » de l'entourage d'Oussama Ben Laden. La défaite américaine du 3 octobre – plus politique que militaire⁴ – n'est pas due aux talents guerriers des islamistes, mais au fait que les forces spéciales américaines se sont retrouvées dans le sanctuaire clanique du dirigeant somalien et que la désorganisation du dispositif militaire international a rendu le déploiement de forces d'appoint très lent et peu opérationnel⁵. On le voit, la revendication d'Oussama Ben Laden s'appuie sur des éléments factuels bien minces. Mais on ne prête qu'aux riches...

La fin de l'opération onusienne en mars 1995 laisse le champ libre aux organisations caritatives islamiques qui sont, depuis cette date, les seules à maintenir des projets significatifs à Mogadiscio, et donc fournissent des emplois et des moyens aux groupes qui correspondent à leur sensibilité. Beaucoup cependant quittent alors la Somalie : les bandits et autres escrocs n'ont pas de religion. Surtout, à partir de ce moment, l'hostilité envers les projets de scolarisation mis en œuvre par des ONG occidentales est plus manifeste et violente dans le sud de la Somalie : menaces sur les étrangers et les Somaliens, campagnes contre la supposée christianisation, grenades lancées sur les locaux de ces ONG... Les incidents ne manquent pas et rappellent que l'extrémisme a encore de beaux jours devant lui dans la culture politique somalienne.

Trois séries d'événements sont à prendre en compte pour une évaluation de cette tendance islamique : l'établissement des tribunaux islamiques à Mogadiscio ; le déplacement des activités d'al-Itihaad vers l'Éthiopie ; le passage au politique d'une frange d'islamistes engagés dans le champ social. Mogadiscio connaît deux tentatives relativement différentes d'établissement de tribunaux islamiques. La première est menée à partir de 1994 et concerne le nord de la capitale et son arrière-pays. À l'origine, la décision vise à rétablir la sécurité et à contenir les divisions au sein du clan majoritaire dans cette zone. Même si la *chari'a* est appliquée, les tribunaux ne sont pas, initialement, islamistes, mais plutôt dominés par des religieux conservateurs. Peu à peu, pourtant, les islamistes vont jouer un rôle significatif grâce à leur capacité d'organisation militaire et à leur discipline. Ils prennent garde cependant de ne jamais occuper les plus hautes fonctions, ce qui créerait inmanquablement des problèmes avec la société locale et en leur sein (la compétition clanique finit toujours par réapparaître, même chez les islamistes). Dès l'automne 1997, les oppositions se font jour et tournent rapidement à la confrontation armée : les milices se divisent et les tribunaux islamiques s'effondrent.

Près d'un an plus tard, une nouvelle tentative voit le jour, cette fois dans le

Politique africaine

153 La Somalie, nouvelle cible de « justice illimitée » ?

sud de la capitale ; certes, elle est moins ambitieuse et s'appuie plus nettement sur les grands commerçants et les réseaux sociaux d'al-Islah. Ces tribunaux islamiques fonctionnent avant tout sur des bases claniques, chaque tribunal n'ayant autorité que sur un sous-clan précis. La *chari'a* n'est pas appliquée, sauf en cas de meurtre : tout meurtrier est exécuté, mais cette règle vaut également dans le droit traditionnel et n'est pas appliquée sans précaution... Une nouvelle fois, les islamistes membres d'al-Itihaad jouent un rôle important dans la coordination des milices et dans leur formation. Leur légitimité est relativement forte, un temps, dans le sud de Mogadiscio, même si tous les clans y vivant n'y sont pas représentés. Ailleurs, notamment dans le Bas-Sabelle, elle est plus controversée. Si les châtiments physiques ne sont pas appliqués, la tolérance n'est pas non plus à l'ordre du jour.

Cette initiative tourne court avec la conférence d'Arta à Djibouti en mai-septembre 2000 et avec l'apparition d'un nouveau gouvernement, dit « gouvernement national de transition » (TNG). Sans revenir ici sur une analyse approfondie de cet événement, il faut souligner qu'avec la bénédiction des autorités djiboutiennes al-Islah a joué un rôle important dans la nomination d'Abdiqassem Salad Hassan comme président de ce TNG. Faut-il en déduire, à l'instar des Éthiopiens, que ce dernier est un islamiste ? Certes non, car la situation somalienne est bien plus complexe. Les dirigeants d'al-Islah, promoteurs des tribunaux islamiques dans le sud de la capitale, ont vite perçu les limites de l'exercice : que peut faire une police sans administration ? Les liens avec Abdiqassem sont anciens au niveau personnel (sans implication directe sur une communauté de vues) et datent de 1999 au niveau politique. Quelques très grands commerçants, membres d'al-Islah et proches d'Abdiqassem, ont également joué un rôle charnière en finançant les tribunaux islamiques. Les courants les plus radicaux se sont, eux, divisés : certains sont entrés, pour leurs intérêts (notamment économiques) bien compris, dans le groupe d'Arta, plus dans le second cercle que dans le premier ; d'autres y ont vu un retour en arrière par rapport aux tribunaux islamiques, dont le succès était réel. Quant au président de ce gouvernement, il s'en est remis à un pilier de la culture politique somalienne, l'opportunisme stratégique, « choisir de ne pas choisir » : annoncer aux uns l'application imminente de la *chari'a*, à la communauté internationale la

4. Les Commandos Delta ont perdu 18 hommes, mais plusieurs centaines de combattants somaliens sont morts. Une autre bataille de même ampleur aurait définitivement affaibli le clan d'Aydiid au sein de la société somalienne. Si le président Clinton avait retardé la décision de se retirer de quelques semaines, il est probable que le général Aydiid aurait été obligé de quitter la scène politique, tant le soutenir était coûteux en hommes.

5. Voir le livre très bien fait de M. Bowden, *Black Hawk Down*, Londres, Bantam House, 1999.



reconnaissance des pleins droits de citoyen aux femmes, chercher l'argent où il est sans grande considération pour les implications de tels choix, accepter dans son entourage des gens dont les activités avant et après le 11 septembre sont pour le moins embarrassantes, etc. Ce sont ces ambiguïtés fondamentales qui nourrissent une bonne partie des griefs éthiopiens, pas toujours légitimes mais non dépourvus, parfois, de base réelle.

Car en effet, sur le front proprement militaire, des changements notables prennent forme après 1995. Al-Ittehad est alors déjà présent en Éthiopie et consolide son pouvoir sur une partie de la région de Gedo. Après plusieurs attentats perpétrés contre des officiels éthiopiens à Addis-Abeba en 1995 et au début de l'année 1996, l'armée éthiopienne envahit en août 1996 une première fois la région, démantelant un camp d'entraînement militaire et faisant un certain nombre de prisonniers pakistanais, soudanais et yéménites. Aucune confirmation indépendante et publique n'a jamais été donnée de cette action. À partir de cette date, Addis-Abeba devient une variable importante dans l'équation de la crise somalienne. Les incursions se poursuivent, même si elles sont souvent de moindre importance. Si le régime éthiopien met en avant le danger du terrorisme islamique (avant comme après le 11 septembre), il faut reconnaître que l'argument est facile, valide internationalement, surtout après les attentats, en août 1998, contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, dont les auteurs ont bénéficié du concours d'ONG islamiques présentes également au Gedo. Il est également probable qu'Addis-Abeba apprécie fort peu les facilités logistiques et d'approvisionnement dont bénéficient en Somalie deux organisations d'opposition armée : le Front de libération oromo et le Front national de libération de l'Ogaden. Le conflit avec l'Érythrée a encore aiguïté ce problème, puisque Asmara a plusieurs fois livré à ces mouvements, par l'intermédiaire de chefs de faction comme Hussein Aydiid – aujourd'hui allié à l'Éthiopie contre le TNG –, des quantités significatives d'armes et de munitions. Ce sont ces livraisons qui ont motivé l'intervention militaire éthiopienne de juin 1998 à Baidoa, destinée à aider la faction de cette zone à en reprendre le contrôle contre les forces du fils du général Aydiid.

Il convient de s'interroger, surtout après le 11 septembre, sur au moins trois points. Dans quelle mesure de nombreux incidents armés en Ogaden éthiopien, attribués par Addis-Abeba à al-Ittehad, sont-ils le fait de cette organisation ou des deux autres susnommées ? Quelle définition du terrorisme permet de caractériser ainsi al-Ittehad et, à sa suite, les deux autres ? Enfin, jusqu'à quel point le TNG, incapable de contrôler ne serait-ce que l'un des quatorze districts de la capitale somalienne, peut-il être tenu pour comptable de l'aide éventuelle fournie à ces mouvements ? Il est certes difficile de répondre à ces questions, mais l'on peut penser que le TNG n'a certainement pas tout fait pour arranger

Politique africaine

155 La Somalie, nouvelle cible de « justice illimitée » ?

la situation, par incapacité (elle est manifeste dans tant de domaines), par intérêts (certains commerçants sont extrêmement influents dans l'entourage direct du TNG), par calcul (la règle en Somalie tend à être celle commune à de nombreux conflits : les ennemis de mes ennemis sont mes amis).

Ce trop rapide survol de l'islamisme dans le sud de la Somalie permet d'avancer plusieurs conclusions. D'abord, sa force n'est pas aujourd'hui militaire et n'a pas de traduction armée claire sur le territoire somalien : il n'y a pas de « sultanat » islamique qui puisse fournir une cible idéale aux forces américaines ; peut-être existe-t-il des facilités militaires, mais la rumeur publique n'en a guère rendu compte jusqu'à présent. Ensuite, s'il existe des mouvements islamiques qui peuvent, à l'instar des factions ou des entrepreneurs militaires, faire usage de la force, leur influence est fondamentalement ancrée dans la société et passe par une multiplicité de projets à finalité sociale ou économique. Nombre de Somaliens et de Somaliennes sont inquiets de l'audience de ces groupes, craignant de voir émerger une nouvelle génération formée à l'aune d'un islam rigoriste, mais peu partagent l'idée que des frappes chirurgicales ou une action militaire d'envergure pourraient régler ce problème. Pour eux, il convient avant tout de sortir de l'impasse politique actuelle, tant l'espérance qu'a pu représenter la conférence d'Arta pour de larges couches de la population a fait place à un désespoir et à une amertume sans fond face à un TNG accusé d'avoir détruit l'économie pour enrichir les commerçants qui le soutiennent⁶. Bref, il faut une solution politique qui ne fasse pas le lit des extrémismes. Enfin, tous les aspirants au pouvoir aujourd'hui à Mogadiscio, TNG et autres factions, ont directement ou indirectement entretenu des liens avec des mouvements islamiques, certains radicaux, d'autres non. Avant de céder à l'humeur ambiante – la criminalisation de toute opposition qualifiée *ipso facto* de terroriste –, peut-être convient-il de refuser les amalgames, de sérier les responsabilités et d'agir en sachant que la meilleure arme contre le terrorisme est un fort consensus social contre lui.

**LES SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE AL-BARAKAAT,
PRINCIPALE COMPAGNIE SOMALIENNE**

Le 7 novembre, le président Bush annonçait le gel des avoirs du holding somalien al-Barakaat, dont il suspectait les principaux dirigeants d'être partie liée avec Oussama Ben Laden. Une telle décision, d'un point de vue américain,

6. En quatorze mois, pour le plus grand bénéfice de certains proches du TNG, le taux de change du shilling somalien s'est effondré, passant durant l'été 2000 de 8 500 Sosh pour un dollar à 24 500 Sosh pour un dollar en novembre 2001.



s'inscrit dans la lutte contre les outils financiers des terroristes, devenue une priorité depuis le 11 septembre 2001. Al-Barakaat, en tant que principale compagnie effectuant les transferts de fonds de la diaspora somalienne vers le pays d'origine, pourrait avoir été impliquée dans le soutien financier à Oussama Ben Laden ou à l'organisation islamiste armée al-Itihaad, considérée également par Washington comme un groupe terroriste lié à al-Qaida. Quant aux preuves...

Pour comprendre l'impact d'une telle décision sur la société somalienne, il est essentiel de revenir sur certaines caractéristiques de son économie. Les transferts informels de fonds de l'extérieur vers la Somalie se sont développés à partir du début des années 1970 et sont depuis lors devenus une dimension essentielle de l'économie de ce pays. Une observation qui vaut également pour les autres pays de la Corne, notamment le Soudan et l'Érythrée. Ce mécanisme est le résultat d'une situation caractérisée par deux aspects : une émigration de travail capable d'épargner, qui peut donc soutenir économiquement les familles restées au pays ; une législation nationale sur le taux de change et le système bancaire, irréaliste au niveau économique, qui incite les migrants au contournement des règles.

Le mode de contournement le plus usité en Somalie jusqu'en 1983 était la *franco-valuta* : les commerçants avaient le droit d'importer les produits qu'ils désiraient, mais ne pouvaient avoir accès aux devises fortes dans le système bancaire officiel. Les migrants dans le Golfe leur remettaient les sommes à envoyer à leurs parents en devises fortes (le ryal saoudien), et les commerçants réglaient ces derniers en shillings somaliens en effectuant le change au taux du marché noir après avoir vendu les produits importés.

Ce système perdait son importance à partir de 1983, à la suite d'un changement de la politique macro-économique dû à l'influence du FMI. Il allait progressivement se rapprocher du mode opératoire actuel : le migrant confiait son argent à un passeur – souvent un grand commerçant ou un haut fonctionnaire du régime qui échappait en général aux fouilles de la douane –, qui le reversait en devises fortes, moyennant une commission. L'évolution de ce type de transfert s'expliquait aussi par l'effondrement du taux de change, dans la mesure où il était plus sûr de conserver le plus longtemps possible des devises fortes. Ce système a gardé son nom d'origine arabe : *hawilaad* (transfert).

Avec la guerre civile, ce système a encore gagné en importance, d'autant qu'aux migrants économiques se sont ajoutés les réfugiés politiques. D'importantes communautés somaliennes existent aujourd'hui en Hollande, en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, sans oublier les pays nordiques traditionnellement hospitaliers pour les réfugiés originaires de la Corne de l'Afrique.

Politique africaine

157 La Somalie, nouvelle cible de « justice illimitée » ?

Une estimation optimiste évalue ces transferts de la diaspora vers la Somalie à quatre ou cinq fois le montant annuel des exportations d'ovins et de camélidés, soit environ 500 millions de dollars. Malgré différentes enquêtes localisées, il est assez difficile, faute de données irrécusables, d'en proposer une évaluation précise : la majorité des experts attribuent à ces transferts une valeur annuelle comprise entre 150 et 500 millions de dollars. Mais certains vont jusqu'à un milliard...

Compte tenu de la pauvreté abyssale de la Somalie, ces transferts ont évidemment un impact économique très grand. Cependant, il serait illusoire de penser que toutes les familles somaliennes disposent d'une aide financière extérieure : on peut très schématiquement estimer que 10 à 30 % des foyers urbains en bénéficient, sans doute beaucoup moins dans les petits bourgs et les villages. Mais ce qui en redouble l'importance est une caractéristique sociologique de l'économie urbaine somalienne : la redistribution de ressources d'un foyer « nanti » peut atteindre jusqu'à 20 à 25 % de ses revenus. C'est cette redistribution qui explique pour une bonne part la survie des plus pauvres en dépit des crises récurrentes provoquées par les combats ou des pluies inadéquates.

Les sommes transférées varient beaucoup, mais elles se situent communément aux alentours de 100 à 150 dollars en moyenne par famille. Lorsque la situation économique est particulièrement difficile ou qu'il faut participer à un événement familial important, ce montant peut augmenter de façon significative, car les migrants préfèrent s'endetter plutôt que de manquer à leurs obligations. Il arrive que l'argent envoyé serve à constituer un capital pour la création d'un commerce de détail ou même une petite entreprise d'import-export. Il faut ajouter qu'à certains moments de la guerre civile, une partie des fonds transférés est allée indirectement alimenter les caisses des factions *via* les dirigeants claniques et les autorités dites traditionnelles, qui en conservaient souvent une partie pour leurs propres besoins.

Avant comme après le déclenchement de la guerre civile, ces transferts ont été à l'origine de dysfonctionnements économiques bien connus (inflation, importation de produits socialement peu nécessaires, etc.). Ainsi, l'ambassadeur Mohamed Shanoun faisait état de son extrême surprise au printemps 1992, alors que le sud de la Somalie était un véritable mouiroir : les marchés de Mogadiscio étaient bien achalandés, on pouvait acheter des produits hi-fi ou une antenne parabolique, mais une bonne partie des déplacés de guerre n'avait même plus la force de mendier dans les rues de la capitale...

Évidemment, la guerre civile a fait surgir des difficultés particulières, qui n'ont été résolues que peu à peu. La première est l'absence d'un système bancaire local, et donc la nécessité de transporter physiquement l'argent – des



dollars américains, puisque l'économie est dollarisée depuis 1991 –, ce qui suppose des services aériens reliant la Somalie avec l'extérieur. En 1991 et 1992, cette difficulté était considérable, les seuls avions étant ceux affrétés par des organisations humanitaires ou transportant le khat. Depuis, des vols commerciaux relient presque quotidiennement l'une des trois capitales de la grande région, Nairobi, Djibouti et Dubaï : de l'argent frais peut donc être acheminé très rapidement vers les grands centres urbains. Le second problème est celui de la communication entre le donateur et le receveur, dès lors que le coursier n'est pas une personne de confiance mais une compagnie. Au début, ce furent les radios HF – opportunément pillées dans les stocks militaires –, couplées avec le téléphone hors de la Somalie, qui permirent d'établir cette communication et d'assurer le donateur que son argent n'avait été ni perdu ni volé, mais avait bien atteint son destinataire. Depuis la fin de 1993, des compagnies de télécommunication se sont développées en Somalie et ont, dans les grandes villes, remplacé avantagusement les radio-opérateurs, qui restent cependant nécessaires dans les zones rurales, qu'ils quadrillent avec des coûts de fonctionnement minimales. L'essentiel des communications téléphoniques est resté jusqu'à aujourd'hui lié à cette économie des transferts. Selon le responsable d'une de ces compagnies à Hargeysa, cela représenterait environ 80 % du trafic téléphonique, le reste concernant les milieux d'affaires et les organisations humanitaires. Ce qui explique pourquoi, à l'inverse de tant d'autres pays d'Afrique, les communications internationales sont à un prix décent (de 0,8 à 1 dollar la minute).

Le mode opératoire est simple, même si l'on ne doit pas mésestimer la rapidité de l'opération : de l'argent versé aux États-Unis peut être livré à son destinataire dans les 24 heures et quelquefois même, s'il y a urgence, en moins de 12 heures. Le donateur verse à l'agent d'une compagnie la somme qu'il désire envoyer, ainsi qu'une commission qui sera partagée entre l'agent initial, celui qui remettra les fonds et la compagnie. Le taux de la commission varie de 3 % à 10 % selon le montant du transfert. L'agent envoie une note au bureau central de la compagnie, qui enregistre l'opération et fait parvenir un ordre de versement à un agent en Somalie qui attend la personne destinataire, qui a été prévenue par son parent. L'argent est déposé sur un compte bancaire aux États-Unis, et un virement effectué sur le compte de la compagnie une ou deux fois par semaine, suivant l'importance des sommes collectées par l'agent. Ce système fonctionne également entre branches situées dans différents pays et, du fait de la bonne qualité des compagnies somaliennes, est aussi utilisé par les Érythréens, les Soudanais et les Éthiopiens.

L'importance et le succès d'une compagnie dépendent donc de plusieurs paramètres : il faut évidemment faire parvenir les fonds requis ; il faut le faire

Politique africaine**159** *La Somalie, nouvelle cible de « justice illimitée » ?*

dans des temps raisonnables par rapport à la concurrence ; il faut aussi avoir le plus grand nombre d'agents possible afin de pouvoir transférer le maximum de fonds possible, ce qui amortit les coûts de fonctionnement ou les pertes occasionnées par des agents indécisifs ; il faut enfin éviter de voir le compte de l'agent gelé par les autorités bancaires, quelquefois étonnées de voir un réfugié, vivant officiellement de l'assistance publique, transférer à Dubaï ou à Londres plusieurs milliers de dollars par semaine ou par mois... Tout cela appelle une remarque par rapport à la décision américaine. Le système bancaire est absolument nécessaire pour le fonctionnement des *hawilaad* somaliennes. Les banques où ces compagnies avaient leur compte ont fermé les yeux sur ces mouvements de fonds depuis le début et ne sont l'objet aujourd'hui d'aucune mesure de rétorsion américaine.

Peu à peu, plusieurs compagnies ont pris un réel ascendant sur cette activité. Trois sont incontournables : Dahab Shiil (la plus importante au Somaliland), Amal Express (la plus efficace au Puntland) et al-Barakaat (le plus gros opérateur au Sud). Cependant, si elles sont les plus importantes, elles ne sont pas les seules à occuper cette niche. On pourrait en ajouter au moins une dizaine d'autres, d'importance variable, et aussi rappeler que les grands commerçants, hier comme aujourd'hui, jouent un rôle significatif dans les transferts de fonds en sus de leur activité principale. De plus, la spécialisation régionale n'est pas absolue. Ainsi, grâce à ses liens avec Ali Khalif Galeyr, Premier ministre du gouvernement national de transition, Dahab Shiil a connu un développement important de ses activités à Mogadiscio pendant la période qui a suivi la conférence d'Arta. Barakaat est le principal actionnaire de la première compagnie de télécommunication à avoir introduit le GSM et Internet au Somaliland avec, comme indiqué précédemment, une incidence positive sur l'importance des fonds qu'elle transfère dans cette région de la Somalie.

Comme dans toutes les entreprises de services dans la Somalie de la guerre civile, le recrutement des employés suit deux logiques relativement différentes. D'un côté, les employeurs veulent et doivent recruter des personnes qui appartiennent à leur clan, en raison de la pression sociale et de la confiance dans le lignage. C'est ce facteur qui explique initialement la spécialisation régionale d'une compagnie. Mais le marché n'est pas clanique, et il faut embaucher des gens de clans différents, en sachant qu'il va falloir leur faire confiance et qu'il n'y a aucun recours légal en cas de vol, puisque toute mesure coercitive contre un voleur risque de dégénérer en conflit entre son clan et celui du dirigeant de l'entreprise. La solution logique, pratiquement la seule dans l'environnement somalien actuel, est donc de choisir des gens très religieux ou connus pour leur grande honnêteté. On peut ainsi, à l'instar des États-Unis, voir dans ces compagnies le vivier militant d'organisations islamistes radicales ;



le problème est que pratiquement toutes les grandes compagnies laissent un espace significatif aux « barbus », dont la foi est perçue socialement comme de l'honnêteté et une mise à distance du clan. Sans nier qu'il puisse y avoir là une intention politique, le recrutement de religieux représente aussi un argument publicitaire et une garantie sur la gestion interne de l'entreprise.

Al-Barakaat, si l'on en croit l'histoire officielle, a été fondée vers 1992 par un groupe assez important (on parle aujourd'hui de 500 actionnaires) d'hommes d'affaires. Son dirigeant, Ahmed Nur Ali Jimale, aujourd'hui en délicatesse avec les États-Unis, a travaillé pendant de longues années pour la Citybank en Arabie saoudite, avant de prendre la direction de cette compagnie. Sans doute, mais c'est une question qu'on doit soulever pour presque toutes les compagnies somaliennes, peut-on s'interroger sur la provenance de la mise de fonds initiale. Reste que cette compagnie s'est développée rapidement et a créé fin 1994 à Mogadiscio une compagnie de télécommunication – associée au niveau international à AT&T – puis, après 1997, une autre société de téléphonie avec des investisseurs somalilandais, et une autre enfin au Puntland en 1999. En 2000, une usine d'eau minérale qui devrait (ou aurait dû) se transformer en unité de production de Pepsi-Cola et autres sodas fonctionnait à Mogadiscio. Son bureau central est implanté à Dubaï, en plein centre commercial, à proximité du vieux marché, et n'a pas franchement l'aspect d'une officine dont les employés seraient prêts à entrer dans la clandestinité à la moindre alerte...

Amal Express est né en 1998 de la fusion de quinze petites compagnies d'*hawilaad* du Puntland (nord-est de la Somalie). Compte tenu du poids démographique et économique marginal de la région, cette compagnie, bien que la plus importante de la zone, n'a pas la taille des deux autres. Mais sa gestion est plus innovante, notamment avec la mise en place d'investissements destinés à la construction d'habitations pour la diaspora. Même si les « barbus » sont omniprésents dans la compagnie, sa direction entretenait jusqu'à l'été 2001 de bonnes relations avec le dirigeant du Puntland, Abdullahi Yussuf, connu pour la manière extrêmement vigoureuse dont il a toujours traité les fondamentalistes islamistes, ce qui lui a valu des appuis constants à Addis-Abeba.

Dahab Shiil est la principale compagnie de transfert opérant au Somaliland. Elle est née dans les camps de réfugiés en Éthiopie, après le bombardement des deux principales villes du Somaliland par l'armée de Siyad Barre en 1988. Comme pour les deux autres, outre le recrutement clanique, les religieux y sont omniprésents, mais il est impossible de trouver la trace d'une implication de cette compagnie dans des activités politiques islamiques au Somaliland.

Politique africaine

161 *La Somalie, nouvelle cible de « justice illimitée » ?*

Quatre remarques doivent être tirées de cette rapide description. Tout d'abord, le lien entre al-Barakaat et al-Itihaad ou al-Qaida doit être précisé. En effet, il n'est pas impossible que cette compagnie ait transféré des fonds pour ces groupes, comme elle l'a fait pour les ONG internationales et les agences des Nations unies travaillant en Somalie. Compte tenu de l'absence de contrôle qui préside à tous ces transferts et à la faible documentation de ces opérations d'al-Barakaat (comme des autres compagnies) sur ces opérations, il faut espérer que les Américains fondent leur décision sur des faits bien établis, et non sur les rumeurs que les Somaliens propagent avec un talent certain dans la communauté internationale depuis longtemps.

Sauf à pouvoir démontrer qu'al-Barakaat était entièrement contrôlé par ces organisations islamistes extrémistes – ce dont doutent beaucoup de Somaliens et d'observateurs étrangers –, il y avait d'autres mesures à prendre avant celle, radicale, décidée par le président Bush. Al-Barakaat est le plus gros investisseur en Somalie, sa direction est facilement accessible à Dubaï et, dans le climat actuel, elle n'aurait guère fait de difficultés pour ouvrir ses livres de comptes et répondre aux interrogations américaines.

Al-Barakaat, comme Dahab Shiil et Amal Express, avait accepté dès 1999 de modifier progressivement son mode opératoire et de se transformer peu à peu en une véritable institution bancaire, tout en sachant que cela ne serait possible qu'avec l'existence d'une Banque centrale et d'un gouvernement internationalement reconnu, ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui. C'est sur cette base qu'al-Barakaat ouvrait un bureau de change à Dubaï, et que Dahab Shiil prenait une décision similaire pour sa branche londonienne. Malheureusement, les Nations unies, qui avaient initialement soutenu ce projet, l'ont abandonné lors d'un changement survenu à la tête du Pnud, sous le prétexte que ce programme n'aiderait pas les plus pauvres...

La décision américaine met en lumière l'importance de l'économie informelle des transferts, mais en tire des conclusions politiques discutables. En effet, la lutte contre le terrorisme requiert un soutien et une sympathie des opinions publiques dans les pays concernés. En gelant les avoirs d'al-Barakaat et en criminalisant une procédure socialement vitale, Washington se met à dos l'opinion publique somalienne. Surtout, les conséquences économiques d'une telle décision vont être très négatives à un moment où le pays, notamment le sud de la Somalie, a besoin plus que jamais d'argent frais pour pallier l'hyperinflation qui a enrichi certains ministres et grands commerçants proches du TNG, et la paupérisation qui frappe maintenant non plus les seules populations rurales mais également les habitants des grands centres urbains.

Si une initiative politique était nécessaire en Somalie avant le 11 septembre du fait de l'échec du gouvernement transitoire issu de la conférence d'Arta,



la lutte contre le terrorisme rend encore plus urgente la reconstruction d'un État capable d'empêcher des groupes terroristes de bénéficier de bases logistiques en Somalie. La décision américaine, dans ses modalités concrètes, déstabilise l'économie somalienne et permet aux islamistes de capitaliser l'opposition à une mesure qui frappe de larges couches de la population. Loin d'isoler les éléments radicaux responsables d'agissements terroristes en Éthiopie et au Kenya, la politique américaine est en train de leur donner une base sociale ■

Roland Marchal
CNRS-CERI

Décembre 2001